L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI MATIN, 12 AVRIL 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 12 avril.

Les dates de New-York par la malle d'hier sont du 28 mars, de Philadelphie du 29, de Boston du 26, et de Charleston du 3 du courant. Point de nouvelles d'Europe, et rien d'important de l'intérieur.

COUR CRIMINELLE.—Mardi dernier, la cour a prononcé la sentence de Vicente Trejo, Charles Muniquet, William Clark et John Bowers, tous quatre convaincus de vols ; ils ont été condamnés à un an d'emprisonnement aux travaux de force.

On a reçu à Boston des dates de Buénos-Ayres du 26 janvier; cette ville a été illuminée, le 25, à la réception de la nouvelle que la paix avait été conclue entre le général Quiroga et les députés de la province de Salta. Les navires venant du nord de l'Europe étaient soumis à une stricte quarantaine.

Le peuple de la République Argentine est encore imbu de toutes les ridicules superstitions de la mère patrie; les journaux annoncent qu'une *neuvaine* a été célébrée avec pompe dans l'église de St. Nicolas de Buénos-Ayres, *pour faire tomber la pluie*; l'image de Notre-Dame *de-los-desamparados* a été promenée dans les rues; le régiment des *patriciens* suivait le cortège, enseignes déployées.

Le *Daily-Advertiser* de New-York publie l'article suivant, extrait du *Recopilador* de Rio-Janeiro, du 13 février:

"Nous jouissons toujours de la tranquillité dans cette capitale, et nous espérons qu'elle continuera, quoique quelques personnes prétendent qu'elle sera troublée le 15, quand on procédera à l'élection d'un nouveau jury. Ce n'est sans doute là qu'une menace pour intimider.

Nous sommes sûrs que cette élection se passera sans le moindre trouble ; et dans le cas où il y aurait quelques difficultés, elles seront de suite applanies, car nos autorités ne s'endorment pas, et nos bons citoyens ainsi que les amis de l'ordre sont intéressés à ce qu'il ne soit pas interrompu.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle des provinces. Aujourd'hui, nous avons eu dans cette ville une grande parade du corps de la garde nationale à cheval et à pied ; il s'est assemblé au *Campo da Honra*, à 5 heures de l'après-midi, et il présentait un effectif de 3000 hommes. S. M. était présente, elle a passé à cheval devant les rangs et ne s'est retirée qu'après que tous les soldats-citoyens furent rentrés chez eux. Le prince a publié une proclamation dans laquelle il complimente la garde nationale sur son patriotisme et sa fidélité.

Le brick américain *Sultan*, venant de Norfolk, a amené ici M. Barker et sa famille, qui, à ce que nous apprenons, a été nommé consul-général des Etats-Unis pour ce port, en place de M. Wright."

NEW-ECHOTA, 24 mars.

Il y a maintenant à l'Agence un certain nombre d'émigrants qui, à ce qu'on nous dit, y attendent un bateau-à-vapeur qui doit les conduire au bas de la rivière Tennessée. Il est très-probable qu'ils attendront ce bateau pendant toute cette saison, et qu'à la fin ils ne s'en iront pas plus qu'à présent près de partir. Ils sont, dit-on, au nombre d'environ une centaine, et la plupart sont des blancs, des nègres et des mulâtres, *tous émigrants Indiens*, comme on voit. Nous croyons que c'est là le seul fruit que le gouvernement a recueilli des grands efforts que ses agents ont fait l'hiver dernier pour effectuer l'entière émigration des Chéroquois. Ils ont réussi à éloigner quelques individus, l'écume de cette nation, qui n'étaient d'aucune utilité aux Chéroquois ; nous croyons qu'en résultat la nation aura plus gagné que perdu à la dernière émigration. La première compagnie partie de l'Agence, n'était pas de plus de cent hommes, de toutes races ; et celle qui y est maintenant ne forme pas avec la première un total de plus de deux-cents. En outre, quelques individus qui s'étaient enrôlés étant ivres, ont gagné les bois, *le souvenir d'Arkansas* ne leur étant pas du tout agréable dans leurs momens de sobriété. D'autres courent à à cheval, d'un village à l'autre, en cherche de leurs femmes qui se sont enfuies, effrayées qu'elles étaient à l'idée d'entreprendre le périlleux voyage de l'ouest du Mississipi. *(Cherokee Phœnix.)*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 16 février.

— On a parlé depuis quelques jours du projet qu'auraient les ministres de dissoudre la chambre après la clôture de la session.

Cette intention n'aurait pu leur être inspirée que par les fonctionnaires qui, placés dans les départemens, auraient assuré à M. Périer que les électeurs seraient plus disposés aujourd'hui qu'en 1831, à envoyer à la chambre des partisans du *juste milieu*.

Cette conjecture reposerait, ce nous semble, sur une fausse connaissance de l'état de l'opinion dans les départemens.

Dans la plupart de nos localités, il s'en faut beaucoup sans doute que l'on professe des idées favorables à l'opposition. Mais nos électeurs, sans être des gens du mouvement, ne paraissent pas non plus professer une admiration aveugle pour le système du 13 mars. Une marche aussi peu sûre et aussi peu heureuse que celle du ministère actuel, ne peut guère avoir que de tièdes partisans, même chez ceux qui paraissent tenir le plus au système de M. Périer. Les termes moyens politiques n'inspirent jamais qu'une demi-confiance, et l'on ne s'enthousiasmera jamais qu'à moitié, pour le juste-milieu.

Aussi sommes-nous bien convaincus que si le ministère, ne tenant pas compte de la lassitude des voyages électoraux qu'on a fait faire depuis quelques années à nos électeurs, s'avisait de convoquer les colléges, la plus grande indifférence présiderait aux opérations.— Les carlistes électeurs se rendraient peut-être à leur poste en dédaignant le parjure que leur imposerait le serment exigé pour voter. Mais les votans du juste-milieu ne se déplaceraient guère. Et alors quel avantage trouverait M. Périer à avoir quelques députés carlistes de plus dans une chambre au sein de laquelle les départemens de l'est et quelques-uns mêmes de ceux de l'ouest, pourraient lui jeter encore bon nombre de députés patriotes?

Non, quelque peu de connaissance que ceux qui nous gouvernent aient acquise de l'esprit des départemens, on ne peut pas croire qu'ils songent à nous fatiguer par de nouvelles réélections. Au jeu des majorités, que connaît si bien M. Périer, on n'est pas toujours heureux, même en jouant *cartes sous table*; mais quand une fois un ministère a accepté une chambre comme sienne, il faut qu'il se résigne à périr avec elle sous les coups de l'opinion publique, ou à succomber par elle, accablé sous le poids de la majorité.

— Une énorme faillite a été déclarée le 28 janvier à la bourse de Lisbonne, c'est celle du nommé Torca, principal fournisseur de l'armée de don Miguel.

— Le *Patriote* de Saône-et-Loire, du 11, contient des détails sur l'arrivée des Polonais à Châlons-sur-Saône:

"Retenus dans presque tous les villages de la route, les Polonais du premier détachement ne sont arrivés dans nos murs que vers les quatre heures. Ils ont fait une halte à Chagny, où de nouvelles voitures, ont remplacé celles qui les avaient amenés de Baune. La garde nationale, qui les avait reçus, les a accompagnés jusqu'au pont du Ganchard. A Champforgeuil, les illustres exilés ont été salués par le comité polonais de Châlons, qui les a escortés avec une foule innombrable, jusqu'aux portes de la ville, où les attendaient des détachemens de toutes les compagnies de la légion, une partie du bataillon du 54e. et presque toute la population châlonnaise. M. Chevrau, président du comité polonais, a adressé un discours aux braves malheureux.

"Les citoyens ont ensuite donné le bras à leurs hôtes; le cortège, à la tête duquel flottait un drapeau polonais, s'est mis en marche, et a traversé la ville au son des airs nationaux et des acclamations, qui n'ont pas discontinué. Sur le quai, le comité polonais a terminé la distribution, qui avait été commencée à Chamforgeuil, des lettres d'invitation de logement.

"Le soir, on a conduit tous les Polonais au spectacle; la salle était comble.

"On a chanté la *Parisienne*; l'acteur avait à peine prononcé les premiers mots de l'avant-dernier couplet:

Soldat du drapeau tricolore,
D'Orléans.....

que des cris: Passez le couplet! sont partis spontanément de divers points de la salle, d'où l'on a entonné en chœur le suivant:

Tambours du convoi de nos frères, etc.

"Le chant de la *Marseillaise* a terminé cette patriotique et hospitalière journée, où les larmes se sont furtivement mêlées à des *vivat*."

[Patriote de Saône-et-Loire.

—Les travaux du canal des Pyrénées qui fera communiquer les villes de Bayonne et de Toulouse, sont sur le point de commencer. On attend de grands résultats de ce canal qui doi. faciliter aux bâtimens de 100 à 200 tonneaux, les communications entre la Méditerrannée et l'Océan, et éviter ainsi au commerce le tour de l'Espagne et le passage du détroit de Gibraltar, toujours si pénible et si onéreux. Le canal doit avoir 22 mètres de large et 3 de profondeur. Sa longueur totale depuis Toulouse jusqu'au confluent du Gave et de l'Adour, sera de 339 kilomètres. Les pentes des versans se trouveront rachetées par 274 écluses de 3 mètres et demi de chute, et le passage de chaque sas devra s'opérer en cinq minutes. Plusieurs barrages seront nécessaires pour traverser la Garonne et l'Adour, et il faudra excaver un canal souterrain de 4 kilomètres. M. Galabert, concessionnaire de l'entreprise, en évalue la dépense à 40 millions et les revenus à cinq millions six cent quarante mille francs.

LOCALITÉS.

LE FANTÔME BLANC.

Au milieu de ce mouvement incessant, de cette activité commerciale, de cette progression rapide de fortunes publique et privées, de riches édifices qui se groupent sur des terrains naguères encore couverts de marécages ou de lataniers; au milieu de cette étonnante prospérité qui nous entoure et qui a tantôt blasé notre admiration, j'aime à reporter ma pensée aux premières époques de notre jeune Orléans ; l'avenir de mon pays fait bondir mon cœur; mais, faible et mélancolique, j'aime les souvenirs d'autrefois; je les recueille, je les enrégistre avec une joie enfantine, avec une curiosité de romantique ; chaque objet, chaque mot qui me les retrace, reste profondément gravé dans ma mémoire ; quelquefois une mouche qui vole, me rappelle une pensée délicieuse.....je foule le sol où, vingt ans plus tôt, revenant de l'école, je folâtrais, mon Restaut sous le bras ; l'endroit même où, après une course persévérante, j'eus l'ineffable bonheur d'attraper un taon dans mon chapeau, en mesurant la terre de toute ma longueur.....

Vous riez, grands hommes d'affaires, grands politiques, grands faiseurs d'élections ? De grâce, accordez moi quelque indulgence; dix longues années passées sur la terre étrangère n'ont pas pesé peut-être sur vos souvenirs de dix ans comme sur les miens, pour vous les rendre chers et précieux ; votre cœur tout Barême n'a pas battu comme le mien au doux plaisir d'embrasser ce sol chéri après une aussi longue absence. Ah, si vous saviez quel bien fait alors la vue de ces joncs verdoyants, de ces rives plates et bourbeuses de la Balise, même après avoir contemplé les sites pittoresques de la Gironde ou du Léman ! si vous saviez comme l'ame s'épanouit à l'idée de revoir bientôt l'âtre près duquel vous berça la vieille négresse; et avec quelle avidité l'œil perce les antiques forêts de cyprès ou cherche à dominer leur cime pour deviner le toit paternel ! si vous aviez senti ces secrets trépignemens, ces impatiences, ces mouvemens de souvenir et d'espérance où le passé et le présent absorbent tout votre être et vous plongent dans une extase ravissante, jusqu'au moment où la barque, long-temps ballotée entre deux terres si éloignées, vient enfin vous déposer sur la rive objet de tous vos vœux, sur la rive que vous n'aviez pas vue depuis tant d'années et dont l'image se mêla toujours à tous vos rêves de bonheur! Ah, oui, si vous aviez savouré ce délicieux enivrement qui laisse la bouche muette et déborde le cœur, l'amer sourire de l'ironie mourrait sur vos lèvres, vous comprendriez mon penchant pour tout ce qui se rattache aux premiers jours de la vie, vous l'excuseriez, vous l'aimeriez peut-être.

Et puis, voyez-vous, l'égoïste, l'insupportable *moi* n'est pas toujours là dans mes réminiscences du passé, pour vous donner le cauchemar : j'ai dit ce qu'il fallait pour me justifier aux yeux de ces hommes qui ne rêvent que lendemain, et pour qui le passé est comme le nuage léger qu'emporte la brise du sud-ouest. Voyons maintenant mon anecdote, dans laquelle je ne suis pour rien.

C'était en 17" . . , un vendredi; il était 8 heures du soir, et déjà dans la ville que gouvernait don Galvez on ne voyait plus que quelques rares piétons qui s'acheminaient vers leurs demeures.

Quatre soldats assis autour d'une table grasse et sans tapis, jouaient aux cartes dans le corps-de-garde de l'Hôpital, non de l'Hôpital militaire situé dans la rue de ce nom, mais dans le corps-de-garde de l'Hôpital détruit par un incendie et dont vous avez peut-être vu les ruines de l'autre côté de la rue des Remparts, vis-à-vis le milieu de la ville. Y êtes-vous ? Je poursuis.

La partie durait depuis assez long-temps; et à l'approche d'une nuit de garde, nos militaires commençaient à bailler, maudissant le devoir qui les retenait là sur pied Le jeu devenait insignifiant, et la conversation languissait ; quand l'un des frères d'armes levant le nez, apperçut un phalène qui voltigeait autour de la chandelle.

—Ho, ho! fit-il; G....., dis-nous quel signe est cela.

—Quelque malheur, dit gravement celui à qui ce propos s'adressait, et dont le regard aurait dévoilé au docteur Gall l'esprit le plus superstitieux.

—Bah, reprit le premier interlocuteur,que nous désignerons par le nom de Lopez, tu vois partout des sinistres, des pronostics à faire mourir de rire. C'est la peur qui te galope qui te brouille la cervelle ; ne va pas faire quelque bêtise pendant ta faction.

—La peur ! répéta G..... en fronçant le sourci, la peur ! eh bien, morbleu, vous verrez s'il ne nous arrive pas quelque malheur cette nuit.

Et les éclats de rire de ses compagnons ayant achevé de le déconcerter, il se leva et sortit.

—Faisons lui une farce, s'écrièrent ensemble les trois autres ?

—Tope.

—Je m'en charge, dit Lopez, je veux vous amuser aux dépens de ce grand capon qui me comptait sérieusement l'autre jour qu'il a entendu Tintin Calandro, le fossoyeur, qui causait avec un mort à travers les briques de sa tombe.

—Oh, c'est trop fort, il faut lui en faire une solide, et qui le guérisse radicalement.

—N'ayez crainte ; je vous répète que je m'en charge. Je vous avertirai à temps, pour que vous vous en donniez à cœur joie.

Tout fut convenu entr'eux.

A quelques heures de là, G. ....., l'arme au bras, était de faction à la porte de l'Hôpital. Il y était depuis un instant, écoutant avec attention, au milieu de cette fraiche et silencieuse nuit d'été, l'aboiement des chiens vagabonds qui erraient au loin dans la ville ; tantôt élevant les yeux vers la voute grisâtre du ciel, sur laquelle scintillait l'or des étoiles; tantôt les reportant vivement vers la terre, au moindre craquement des plantes qu'il foulait à ses pieds, et dans lesquelles s'agitaient, bruissaient, cliquetaient une foule d'insectes. Tout-à-coup une chouette passa sur sa tête, en poussant un cri d'horreur ; G..... sentit hérisser ses cheveux et tituber ses jambes ; son arme faillit lui échapper. Il suivait encore de l'œil le vol de l'oiseau nocturne qui l'avait tant effrayé, quand il fut tiré de sa stupeur par le bruit des pas de quelqu'un qui s'approchait ; il se retourne à moitié, frisonnant et glacé.....Oh, qui dirait la terreur mortelle dont il fut saisi ! un spectre, un fantôme blanc se glissait lentement le long du mur, en se dirigeant vers lui ; d'abord il resta anéanti, mort, incapable d'aucun mouvement, la bouche ouverte et sèche comme le sable du désert, la langue collée au palais. Le fantôme, auquel il paraissait à peine forme humaine, tant il était enveloppé de blanc des pieds à la tête, s'était arrêté pour le considérer ; voyant l'immobilité stupide de G....., il fait encore quelques pas ; mais ce fut pour l'inerte sentinelle l'effet du galvanisme sur un cadavre : sa bouche se remue machinalement avec d'effroyables grimaces; par un mouvement convulsif il étreint la crosse de son fusil, l'appuie contre son épaule; il articule, enfin, avec la rapidité de l'éclair, trois fois de suite, le mot "Qui vive ?" et sans attendre de réponse, son doigt presse la gachette, le coup part, et il se laisse choir comme une pierre. De son côté, le prétendu fantôme, frappé au cœur, tomb baigué dans son sang, en poussant un faible soupir.

Au bruit de la détonnation, le poste sortit en armes ; on releva G....., dans un état plus facile à comprendre qu'à peindre ; il avait éprouvé une telle secousse qu'il en perdit pour long-temps la raison, qu'il ne recouvra jamais entièrement.

Le lendemain, Tintin fit la fosse de Lopez et y déposa ses restes.

AVIS.—Le soussigné s'absentant de l'Etat, prévient le public que M. *Ferrand fils*, est chargé de toutes ses affaires.

Nlle.-Orléans, 31 mars 1832.

9 avril—3, 15j FRANCOIS ROBOUAM.

PEAUX DE CHEVREUIL rasées, à vendre par
5 avril J. MAGER.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Susan, Osterbridge, N. York, P B Penny.
Navire Majestic, M'Lellan, Boston, Stetson & Avery.
Brick Treaty, Winnemore, Philadelphie, Saml. Thompson.
Goël. Eliza Williams, Brown, Apalachicola, Capitaine.
Goël. Louisiana, Smith, Mobile, Tourné & Beckwith.
Goël. Comeia, Delhio, Campêche, J Prats.
Goël. Columbus, Pratts, Apalachicola, E W Gregory.
Goël. Splendid, Eldridge, Mobile, J Armstrong.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, des Passes, ayant mis en mer le Mordecai et le Carroll, et amené la barque Alasco, le brick Agenora et la goëlette Durango. Il n'y avait aucun batiment en vue.

Barque Alasco, Cole, de Boston, chargé.

Brick Agenora, Collin, de Charleston, avec des esclaves et un chargement.

Goël. Durango, de St. Marks, avec du coton.

Bateau-à-vapeur Paul Clifford, Gordon, des Opeloussas, avec du sucre, du coton, &c.

Bateau-à-vapeur Samson, Wallace, de Cincinnati, avec de la graisse, du jambon, farine, coton, &c.

Bateau à vapeur Lady of the Lake, de Natchez, avec du coton.

Bateau à vapeur Vermillion, Delahoussaie, des Attakapas, avec du sucre.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 12 avril,

LE DIPLOMATE,

Vaudeville en deux actes, précédé de

LA LETTRE DE CHANGE,

Opéra en un acte. Le spectacle sera terminé par

LA FAMILLE DE L'APOTHICAIRE,

Folie-Vaudeville en un acte.

LES jugements rendus par la Cour Suprême ne peuvent être trop tôt connus du public, en voici un qui n'est par indifférent.

Le jugement rendu par la Cour du District le 18 avril, 1831—No. 9251, a été confirmé hier, lundi, 9 avril 1832, par la Cour Suprême.

Ce jugement, no. 9,251, était le procès de STEPHEN HENDERSON et autres contre le Maire, les Aldermen, &c. qui leur avaient ordonné de détruire les embarras et de démolir les battisses élevées sur la batture en face de leurs terrains, faubourgs Delor et Saulet. Dans le dit jugement il est dit : *"Les rivières navigables sont des routes publiques, et tout ce qui embarasse leur libre usage, ou le libre usage de leurs rives qui est commun à tous, est une incommodité publique qui peut et doit être écartée."*

Le jugement de la Cour de District, en Anglais et Français, se trouve chez M. BOIMARE, libraire—prix un escalin.

12 avril—2 SIMON LAIGNEL, Ex-Marin.

MAQUEREAUX.—300 barils No. 2 et 200 do. No. 3, en débarquement de la barque Alasco, de Boston, à vendre par
12 avril STETSON & AVERY, rue du Camp

VINS.—200 barillets et 75 quarts de pipes VIN de Colmenar ; 200 barillets et 75 quarts de pipes VIN de Malaga des montagnes, importés directement par le brick Margaret, à vendre par
12 avril WM. G. HEWES, rue du Camp.

LE soussigne, docteur en médecine, arrivé depuis peu de Marseille, où il a exercé pendant 12 ans, ayant obtenu sa licence du comité médical de cette ville, se propose de s'y établir; il offre en conséquence au public les services de sa profession.

☞ On pourra le consulter, chez lui, tous les jours, de midi à 2 heures, rue Royale, No. 206.

BIAMONTI, DOCTEUR EN MÉDECINE
De la Société Royale de Marseille.

☞ Le Dr. B. peut se recommander de Messrs. le Consul de France, Perret & Charbonnet, Gordon & Forstall, Laurent Millandon, A. Hodge, jr., T. Nicolet & Co., et Charles Garnier. 12 avril—3

Pianos-Fortés anglais à buffet.

RECEMMENT reçu par le navire Bellona, de Liverpool, et à vendre par les soussignés,

4 superbes Pianos Fortes, *Grands Piccola*, avec colonnes et miroirs, à 6 octaves et demi, d'un ouvrage supérieur et de la manufacture de Robert Wornum, de Londres ; 4 Pianos Fortés, *Picolas*, de 3 pieds 6 pouces de hauteur, d'un son très-doux, de la même manufacture. Aussi, par des arrivages récents de France, plusieurs Pianos carrés, d'une forme très élégante, avec sommier en fer et double table d'harmonie ; des Guitarres allemandes et françaises ; Violons, Flûtes &c.

☞ Les articles ci-dessus seront vendus à bas prix au comptant, ou pour de bons billets payables en ville. M. JOHNS devant partir pour l'Europe le 25 du courant, profite de cette occasion pour offrir ses services pour des commandes en Angleterre, en France ou en Allemagne, à ceux qui voudront bien les lui confier.

E. JOHNS & CO.
12 avril rue de Chartres, No. 113

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 15 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci après, savoir : JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, âgé d'environ 32 ans, enclin à l'ivrognerie ; PAULINE, négresse HIDO, âgée de 45 ans, maladive, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ADELE, *négrille âgée de 7 ans* ; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison avec son enfant ANGELINA, âgée de 3 ans et demi (enceinte). NORE, nègre de 60 ans infirme et presqu'aveugle, un TERRAIN, situé à l'encoignure des Bourbon et de l'Hopital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon et 89 pieds de face à la rue de l'Hopital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
12 avril

J. Findley vs. *M. J. Cambell.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. juge Préval, j'exposerai en vente, mardi, 24 avril, à 4 heures, rue Travier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulne, un comptoir, des caraffes et des bouteilles vides, saisis dans l'affaire ci-dessus.

12 avril L. DAUNOY, marshal.

Blas Guardi vs. *José de Hano.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 25 avril, à 5 heures, au Principal, six chaises, deux tables, des fers à repasser, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

12 avril L. DAUNOY, marshal.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
ET DE LANGUES ANCIENNES,

Rue Royale, No. 199e entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

LANCIERS D'ORLÉANS,

La compagnie montera à cheval dimanche 15 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement —équipement complet, pantalon blanc.

Par ordre du capitaine commandant,
Lecourt de Billot,
maréchal des logis chef.

11 avril

GARDES D'ORLÉANS,
ATTENTION ! !

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, à 8 heures du matin. Equipement complet et uniforme d'été.

Par ordre du capitaine,
JN. BOZANT,
12 avril sergent-major.

CHASSEURS D'ORLÉANS.

LA Compagnie prendra les armes dimanche, 15 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire ; équipement complet, veste bleue et pantalon blanc.

Par ordre du capitaine,
V. GOUY, sergent-major.
10 avril

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS, et les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur **VERMILLION**, capt. de la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports susdits, demain matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 avril GRAY, DURRIVE & CO.
rue de la Levée, No. 38

POUR BOSTON,

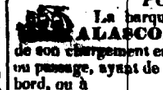

La barque neuve et doub'ée en cuivre, **ALASCO**, capitaine COLE, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à bord, ou à
12 avril STETSON & AVERY,
rue du Camp, No. 31.

POUR NEW-YORK, *[Nouvelle Ligne.]*

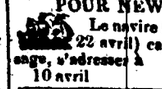

Le navire **KENTUCKY**, (paquebot du 22 avril) capitaine DENNIS. Pour fret ou passage, s'adresser à
10 avril WM. G. HEWES,
rue du Camp, No. 9.

POUR LA HAVANE, *ou quelque port dans les Antilles.*

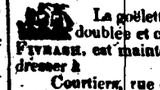

La goëlette fine voilière **ELIZABETH**, doublée et chevillée en cuivre, capitaine J. W. FYFRASH, est maintenant prête à recevoir du frêt. S'adresser à DUFOUR & DESBOIS,
Courtiers, rue de Chartres, en face de la Bourse.
10 avril—

A FRÉTER,

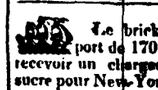

Le brick fin voilier **COMMERCE**, du port de 170 tonneaux, est maintenant prêt à recevoir un chargement. On préférerait prendre du sucre pour New-York. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à
10 avril LAUVE & BENEDICT,
rue de la Douane, No. 88.

A FRÉTER,

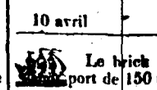

Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hatteras. S'adresser à
10 avril WM. G. HEWES,
rue du Camp, no. 9.

POUR BALTIMORE.

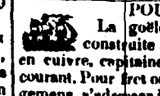

La goëlette fine voilière **HALCYON**, construite à Baltimore, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Saywood, sera expédiée le 15 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à HARRISON, BROWN & Co.
10 avril. Rue Royale, No. 117.

POUR LE HAVRE.

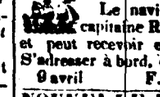

Le navire fin voilier, A 1, **GROTON**, capitaine R. BÉRAN, partira le 20 du courant, et peut recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord, ou à
9 avril F. PERRET, rue Toulouse, No. 62.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

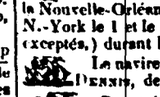

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 22 avril.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

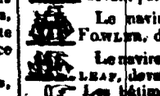

Le navire **TALMA**, capitain T. EUNEAS, devant parti le 22 mai.

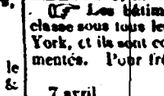

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G. FOWLER, devant partir le 8 juin.

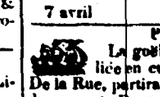

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

POUR TAMPICO.

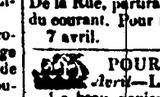

La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **ELIZA-THOMAS**, capt De la Rue, partira positivement mercredi prochain, 11 du courant. Pour fret ou passage s'adresser au No. 104
7 avril. TOYES & Co., rue Royal.

POUR NEW-YORK.—*Paquebot du 20 Avril*—Ligne de la Louisiane et de N. York.

—Le beau navire neuf **LOUISVILLE**, capitaine PRICE, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
6 avril FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE, *(passage seulement,)*

Le navire français, **MONTESQUIEU**, Capt. CONSEIL, partira le 15 courant, l'on peut encore prendre des passagers, qui seront parfaitement logés et nourris. S'adresser à bord vis-à-vis la rue Jefferson, ou à
4 avril V. ROUMAGE.

POUR BORDEAUX, *(du 15 au 20 Avril.)*

Le navire français **LISE & AIMEE**, Capit. MOULINET, peut encore recevoir à frêt environ 100 balles de coton, ou le même encombrement ainsi que des passagers, qui seront bien logés et nourris; s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'Armes, ou à
4 avril V. ROUMAGE.

AUJOURD'HUI

Par autorité de l'Etat de la Louisiane.

Loterie du Chemin public.

Classe No. 5.

Le tirage aura lieu positivement le jeudi 12 avril.
30 *Numéros sur lesquels on en tirera* 9.

PROGRAMME:

1	LOT DE	10,000	PIASTRES FOT 10,000.
1	"	3000	3000.
1	"	2000	2000.
1	"	1472	1472.
5	"	1000	5000.
5	"	600	3000.
10	"	500	5000.
10	"	250	2500.
50	"	100	5000.
51	"	60	3060.
51	"	20	1530.
51	"	20	1020.
102	"	15	1530.
1581	"	8	12,648.
11475	"	4	45,900.
13395	LOTS.		$102,660.
20925	BLANCS.		

24220 BILLETS.

PRIX DES BILLETS :

Billet entier $4; Demi billet $2; Quart 1.

Série de 20 billets, $80, garantie devoir gagner $36. Les coupons en proportion. S'adresser au bureau No. 20, *rue de Chartres.*
7 avril J. K. MEAD, DIRECTEUR.

AVIS.—Les soussignés informent le public que M. Jean Casse étant obligé de s'absenter pour ses affaires particulières, n'est plus associé de la maison annoncée sous la raison de *F. A. Blanc, R. Brugier & J. Casse*, et qu'à l'avenir elle sera sous la raison de
10 avril—6 F. A. BLANC & BRUGIER.

BLANC DE BALEINE.—150 caisses en débarquement du navire Russell, à vendre par
6 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

RAISIN.—400 caisses raisin, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
10 avril TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle Levée, No. 15

PLOMB en stommons, de Fever-River, à vendre par
10 avril J. MAGER.

SUCRE.—Deux récoltes de la Terre-aux-Bœufs, à vendre par
10 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CACAO DE CARACAS.—Sujet à la remise des droits—157 sacs récemment reçus, à vendre par
10 avril VICTOR DE LA COVA,
rue St. Louis, No. 51.

MADRAS.—150 pièces Mouchoirs vrais Madras à jolis dessins, à vendre par
10 avril VICTOR DE LA COVA,
rue St. Louis, No. 51.

$50 DE RECOMPENSE.—Il a été débarqué du bateau-à-vapeur Volant, vendredi 30 du courant, une malle ayant sur la serrure un morceau de linge marqué JR & RG. Thibodauxville, contenant 8 habits de chasse d'Angola, une demi-douzaine gilets de dessous, une douz. gilets ronds, 6 do. pantalons, 6 douz. jeux de cartes, 2 do. peignes. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui remettra la malle et son contenu à bord du Volant, ou à
10 avril TOURNE & BECKWITH.

BUISSON, voyer de la paroisse Jefferson, met son bureau rue de Chartres, au coin de celle du Canal, au-dessus du magasin de M. John Pendergast: et un autre, rue des Paceniers, faubourg des Religieuses, où il recevra les ordres qu'on voudrait lui donner, soit pour des plans, soit des arpentages.
9 mars—1m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 14 du courant, il sera vendu à la bourse de Hewlett, une superbe TABLEAU, chef d'œuvre du célèbre Vatin, représentant l'Amour & Psiché, en grandeur naturelle. On peut le voir à la Bourse.
12 avril.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 18 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, vis-à vis la Douane, 114 pièces BOIS D'ACAJOU, bonne qualité, de grandeurs convenables, venus de St. Domingue. On annoncera les conditions. 12 avril

PAR H. J. DOMINGON.

AUJOURD'HUI, 12 du courant, il sera vendu dans son *magasin*, à *11 heures*, pour clôre une vente, 3 caisses étoffes à Pantalon. 12 avril

PAR T. MOSSY.—[Vente sous balle.]

VENDREDI, 13 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, 110 colis de marchandises anglaises. Les marchandises pourront être inspectées Jeudi; on délivrera des catalogues. Les conditions à la vente. 11 avril

PAR H. J. DOMINGON,

VENDREDI, 20 avril, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu, rue de Chartres, No. 175, entre les rues Toulouse et St. Pierre, une quantité de meubles, consistant en lits, tables, chaises, armoirs, ustensils de cuisine, etc. Conditions à la vente. 11 av.

PAR ISAAC L. M'COY.

LE samedi 14 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, une griffonne nommée Charity, âgée de 17 ans, servante de maison et couturière: elle est dans le pays depuis 6 mois.

Conditions : 6 mois de terme, en billets endossés, portant hypothèque jusqu'a parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant W. Boswell, notaire, aux frais des acquereurs. 12 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI. 13 du courant, il sera vendu à 5 heures de l'après-midi, à la presse-à-coton de M. Fréret, rue Carondelet, 27 balles de COTON.

Immédiatement après, on en vendra 10 balles à la presse de MM. Fréret